

## ***COMMUNIQUE DE PRESSE***

### *METALEUROP SA : Procédure devant la Cour d'Appel de Douai*

La Cour d'Appel de Douai a fait droit à la requête des experts nommés dans le cadre de la procédure de demande d'extension de la liquidation de Metaleurop Nord SAS à Metaleurop SA, en prorogeant jusqu'au 15 septembre 2004 l'exécution de l'expertise ordonnée par la Cour dans un arrêt du 2 octobre 2003. Il est précisé que l'ordonnance de la Cour indique qu'il s'agit d'un dernier délai à l'expiration duquel le rapport des experts devra être déposé.

Afin de s'aligner sur ce nouveau calendrier, le greffe de la Cour d'Appel a renvoyé l'audience de plaidoiries, initialement fixée au 7 septembre, au 21 octobre 2004.